

Mon très honorable ami a parlé de l'augmentation considérable du nombre de nos effectifs, qui a été proposée le premier janvier. Le 7 novembre 1914, notre effectif autorisé a été augmenté de 30,000 hommes. Le 8 juillet 1915, un décret ministériel l'a porté à 150,000. Le 22 octobre, Sa Majesté le roi a adressé un appel à ses sujets. Il ne s'adressait pas directement aux possessions d'outre-mer; Sa Majesté s'adressait plus particulièrement à la population des Iles-Britanniques. Nous avons estimé qu'il convenait d'accepter cet appel comme s'adressant à la population du Canada, et le 30 octobre 1914, l'effectif autorisé fut porté à 250,000 hommes. Finalement le premier jour de janvier de cette année, il a été annoncé que l'effectif autorisé du Canada serait de 500,000 hommes.

Mon très honorable ami dit que ce chiffre lui paraît très élevé et je n'en disconviens pas.

Toutefois, nous ne devons pas perdre de vue que nous prenons part à cette guerre comme l'une des nations de l'empire britannique, et qu'en Grande-Bretagne, sur la proposition de M. Asquith, le 20 décembre dernier, on a permis de lever 4,000,000 d'hommes. N'oublions pas non plus qu'il y a 250,000 hommes au service actif dans la marine anglaise. Je comprends que 500,000 soldats forment une grosse armée pour le Canada, et je comprends aussi qu'il faut entretenir les forces vives du pays et qu'en nous efforçant d'augmenter le nombre de nos soldats, nous devons avoir égard aux besoins de notre agriculture et de notre industrie. Il faut maintenir vivaces tous les éléments de notre vie nationale, et nous tiendrons compte de cette nécessité.

Vu les événements accomplis pendant les neuf mois qui ont suivi la prorogation des Chambres, il m'a semblé à propos, à l'aurore de la nouvelle année, de déclarer à l'empire et au monde entier que non seulement nous étions prêts à faire quelque chose de plus, mais que c'était notre désir. Je ne saurais mieux faire connaître à la Chambre mon avis sur la situation qu'en empruntant les termes du décret en conseil que j'ai soumis à mes collègues qui l'ont adopté d'emblée—décret du conseil auquel Son Altesse royale a donné sa sanction. Voici les paroles dont je m'étais servi:

De plus, le premier ministre, fait observer que les événements qui se sont déroulés pendant l'année passée sur les différents théâtres de la guerre prouvent clairement qu'il est nécessaire que les possessions de Sa Majesté fassent encore d'énergiques efforts en commun pour met-

[Sir Robert Borden.]

tre fin glorieusement et honorablement au présent conflit qui met évidemment en danger la puissance, l'intégrité et la prospérité de l'empire, et qui menace même son existence. L'intelligence des grandes questions en jeu dans cette guerre a provoqué parmi la population civile du Canada un élan splendide et générale depuis l'ouverture des hostilités. Le premier ministre est convaincu que cet élan touchant se maintiendra lors du nouvel appel qu'on se propose de faire.

Dans toutes les provinces du Canada, le recrutement a été bon. On a admirablement répondu à l'appel aux armes. Dans les Provinces maritimes et la province de Québec le recrutement a peut-être été tout d'abord un peu plus lent que dans les autres provinces, mais je sais par les renseignements que j'ai reçus dernièrement qu'il est maintenant aussi vif qu'on peut le désirer et qu'on répond parfaitement à l'appel qui a été fait.

Il convient que je fasse l'éloge des Canadiens d'origine française qui combattent en France pour le pays de leurs aïeux. Plusieurs d'entre eux se sont distingués. Les noms de Papineau, Barré, Dansereau et Roy se présentent à ma mémoire. On n'a pas et on ne pouvait pas accomplir d'exploit plus héroïque que celui du major Roy, mort en tentant d'arracher ses hommes au danger! Pour ce fait glorieux, son nom devra être gravé dans la mémoire de tous les Canadiens.

Mon très honorable ami a parlé de la conscription—de l'idée qu'on entretient au pays ou ailleurs que la conscription pourra exister au Canada. Parlant pendant les deux ou trois premiers mois de la guerre, j'ai clairement fait comprendre à la population canadienne que nous n'entendions pas établir de conscription. Je le déclare de nouveau explicitement. Mon très honorable ami a parlé de nouvelles publiées dans la presse des Etats-Unis. Je crois que ces bruits ont couru plus tôt que cela et que, non seulement dans les provinces de l'Ouest canadien, mais ailleurs, on a tenté de faire croire aux citoyens originaires des Etats-Unis, et établis au Canada que ce danger les menaçait. Je doute fort qu'ils seraient bien influencés, même à l'annonce de la conscription, à en juger par les beaux sentiments qui ont animé nos concitoyens d'origine américaine dans l'Est et l'Ouest du pays. Ils se sont montrés aussi décidés, aussi empressés que les citoyens nés au pays à combattre pour le Canada et pour l'empire pendant la présente guerre.

Au sujet de la forte augmentation de notre armée, rappelons-nous que nous sommes au